

PROCHAIN TEMPS FORT : 14 JANVIER ! LA SNCF DOIT S'ENGAGER POUR LE MAINTIEN DE NOS DROITS !

La CFDT Cheminots appelle toutes les cheminotes et tous les cheminots à se mobiliser par la grève le 14 janvier prochain.



Participez à notre cagnotte en ligne visant à aider financièrement les collègues grévistes : <https://bit.ly/2LzUKBF>

QUELLES SONT LES REVENDICATIONS DE LA CFDT CHEMINOTS ?

- #1 Retrait définitif de la mesure injuste et inutile de l'âge pivot à 64 ans** : les réponses attendues de la part du gouvernement ce week-end doivent l'écartier définitivement.
- #2 Pour obliger le gouvernement à s'engager dans une réforme répondant réellement aux ambitions de progrès social portées par la CFDT** : il faut des réponses concrètes sur la prise en compte de la pénibilité, le niveau du point, l'aménagement des fins de carrière, les minimums de pensions au moins équivalents au SMIC. ●



QUELLES SONT LES MESURES D'URGENCE REVENDIQUÉES PAR LA CFDT CHEMINOTS AU NIVEAU DE LA SNCF ?

La CFDT agit pour obtenir des avancées immédiates dans l'entreprise

La CFDT Cheminots a adressé cette semaine un courrier au Président Farandou sur la situation sociale et les éléments à apporter de toute urgence aux cheminotes et aux cheminots.

APPORTER DES GARANTIES SUR LES PENSIONS, AVEC :

- ☑ la mise en œuvre immédiate de mécanismes salariaux pour tous, permettant que tous les agents aient un niveau de pension conforme aux modalités du régime actuel ;
- ☑ assurer que les minimums de pension soient au moins identiques à ceux du régime spécial actuels ;
- ☑ mettre en place des dispositifs salariaux attractifs tels le rachat des études, le développement de certains avantages familiaux et conjugaux, la validation gratuite des périodes non travaillées pour les agents à temps partiel, etc.

CRÉER DES MESURES SPÉCIFIQUES SUR LES ÂGES D'OUVERTURE DES DROITS, AVEC :

- ☑ des droits qui prennent en compte de la pénibilité des métiers du ferroviaire ;
- ☑ la création de nouveaux dispositifs relatifs à l'aménagement des fins de carrière avec, notamment, une amélioration des dispositifs de CPA et CET.

METTRE EN PLACE DE MESURES IMMÉDIATES D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES CHEMINOTS AFIN DE REDONNER CONFIANCE ET DE LA VISIBILITÉ AU CORPS SOCIAL, AVEC :

- ☑ des dispositifs permettant de garantir un déroulement de carrière identique aux agents au statut suite aux effets de la loi de 2018 ;
- ☑ un alignement à la hausse de la PFA de tous les personnels roulants sur celle des autres agents ;

- ☑ un alignement des montants de la Prime sur ceux de la GIR pour tous les agents concernés ;
- ☑ la prise en compte de l'augmentation de la charge mentale de certains métiers suite aux évolutions technologiques et réglementaires).

METTRE EN PLACE DE MESURES IMMÉDIATES D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES CHEMINOTS, AVEC :

- ☑ des actions immédiates de réhumanisation des gares et des trains ;
- ☑ la résorption de l'emploi précaire et embauche des alternants à l'issue de leur contrat.

GARANTIR L'UNITÉ SOCIALE PAR LA CRÉATION D'UN LARGE SOCLE DE DROITS COMMUNS TRANSVERSE À L'INTÉGRALITÉ DES AGENTS DU GPU, AVEC :

- ☑ des parcours professionnels inter et intra-SA sécurisés, attractifs et valorisants ;
- ☑ des instances de dialogue social de proximité associant les différents acteurs du GPU présents sur un même territoire. ●

LA CFDT SERA REÇUE LE 14 JANVIER PAR LA DIRECTION DE LA SNCF. POUR PORTER LA NÉGOCIATION ET OBTENIR DES ÉLÉMENTS TANGIBLES ET POSITIFS POUR LES CHEMINOTES ET LES CHEMINOTS, LA CFDT CHEMINOTS APPELLE À SE MOBILISER MASSIVEMENT PAR LA GRÈVE CE MARDI 14 JANVIER.

